

Marseille : mobilisation pour un collège à taille humaine

Par Section Rosa Parks de la CNT-Solidarité Ouvrière Éducation-Recherche 13



Les enseignant-e-s du collège Rosa Parks, établissement ECLAIR* des quartiers nord de Marseille, étaient majoritairement en grève le mardi 19 novembre, revendiquant le maintien des effectifs du collège en dessous du seuil des 500 élèves.

Cette barre des 500 élèves, correspond aux capacités maximum d'accueil, de cet établissement neuf, ouvert en 2011. Avec une augmentation constante du nombre de classes amorcée depuis trois ans, les effectifs devraient pourtant dépasser les 550 élèves d'ici 2015, si rien n'est fait !

Cela pose de nombreux problèmes : gestion des salles et des emplois du temps, allant jusqu'à remettre en cause des dispositifs pédagogiques faute de place ; qualité globale de l'accueil et du suivi des élèves; conditions de sécurité.

Ce mouvement visait à mettre devant leurs responsabilités, les deux autorités de tutelle, Inspection d'Académie, qui avait reçu une délégation des personnels en octobre, et Conseil Général, qui recevait les personnels le lendemain. Il s'agissait d'éviter un renvoi réciproque des responsabilités afin que des engagements fermes soient pris pour réguler cette progression des effectifs et mieux répartir ces élèves sur les établissements du secteur, notamment en corrigeant la carte scolaire et en encadrant plus le jeu des dérogations.

Il semble que cette direction soit enfin prise, en supprimant une classe de sixième, ce qui régulerait cette montée en charge des effectifs. Les personnels resteront mobilisés et vigilants pour que ces engagements soient tenus dans le cadre de la préparation de la rentrée 2014-2015.

(* ECLAIR : Écoles, collèges et lycées pour l'ambition et la réussite, label de l'Éducation Prioritaire

Marseille : un développement prometteur

Par CNT-Solidarité Ouvrière Bouches-du-Rhône

La CNT - Solidarité Ouvrière des Bouches-du-Rhône a été lancée début septembre avec une première apparition publique à Marseille, à l'occasion de la journée de grève interprofessionnelle du 10 septembre contre la dernière réforme des retraites.

Nous nous structurons pour l'instant autour d'un syndicat des travailleurs-euses de l'Éducation et de la Recherche ainsi que d'un syndicat Interprofessionnel.

Ce premier trimestre d'activité a été assez riche et constructif. Nous avons lancé un chantier de rénovation et de réaménagement de nos locaux, avec le soutien financier de la Confédération. Ces locaux accueillent depuis début octobre, une permanence syndicale hebdomadaire, le lundi après-midi ainsi qu'une permanence juridique mensuelle un mercredi par mois (sur RDV).

Nous nous inscrivons dans la dynamique globale de la CNT Solidarité Ouvrière et portons des campagnes de syndicalisation dans les secteurs où l'implantation et l'expérience de la confédération est la plus forte : nettoyage, bâtiment. Ce travail commence déjà à porter ses fruits, avec de premières syndicalisations dans ces secteurs. De nouveaux syndiqués sont ainsi actifs dans une lutte au sein d'une SCOP du bâtiment.

Le syndicat Éducation-recherche mène également des activités propres à son secteur : mobilisation d'établissement, lutte dans les Espé (ex-IUFM), positionnement sur la réforme de l'éducation prioritaire...

Nous garderons ce cap de développement, dans les prochains mois, pour ancrer dans le département, notre syndicalisme autogestionnaire, combatif et révolutionnaire !

Cydel (Calces) : du rifi et de la solidarité

Par Syndicat Interco 66 Section Cydel (Calces)

Un de nos camarades a eu une altercation, dans les locaux de l'usine, avec un collègue CGT. Après avoir été convoqués par le patron, le collègue CGT a écopé de 8 jours de mise à pied et notre camarade de 4 jours.

Ces 4 jours représentent pour lui 400 euros de perte de salaire. Les adhérents de la section ont décidé que le mot solidarité, qui figure dans le nom de notre syndicat, devait correspondre à une réalité concrète et vivante.

C'est pourquoi les adhérents de la section ont décidé, pour 30 euros chacun, de compenser la perte de salaire du camarade. Le syndicat Interco 66 a aussi participé à cette contribution solidaire.

SOLIDARITÉ



CNT



OUVRIÈRE

N°9



UN CONGRÈS POUR CONSTRUIRE LA LUTTE

ÉDITO

Le premier Congrès de notre Confédération s'est tenu du 1er au 3 novembre 2013 à La Freychede, en Ariège.

La quasi-totalité des syndicats aujourd'hui confédérés étaient présents ou représentés.

Pour nous, il tourne la page de la crise qu'a connue la CNT-F, ces dernières années.

Dynamique de développement

Plusieurs temps forts sont à retenir. Le tour d'horizon des syndicats présents montre que, globalement chacun a retrouvé une dynamique de développement.

Un constat largement partagé : notre implantation se fait hors des sphères militantes historiques de la CNT.

Les syndicats ont décidé de privilégier l'intervention dans les secteurs les plus précarisés : bâtiment, commerce, hôtellerie, nettoyage, restauration, sans pour autant né-

gliger les secteurs où nos syndicats sont déjà implantés : éducation, métallurgie, santé-social.

Le Congrès a également examiné les outils juridiques indispensables à son développement au niveau national.

La Fédération du Bâtiment et des Travaux publics prend un nouvel essor et son bureau est réactualisé. De même pour le Syndicat national des travailleurs du Rail, des Transports et de la Logistique.

La question des salariés techniques a été discutée sereinement sans tabou. Le Congrès s'accorde pour laisser une large part d'autonomie à chaque syndicat, en rappelant qu'aucun mandat ne peut donner lieu à rémunération.

L'adoption de la motion d'orientation a donné lieu à un riche débat sur la place et le rôle qu'entend jouer la CNT Solidarité ouvrière dans les luttes actuelles et au niveau international.

Votes pondérés

Le Congrès a discuté et adopté les statuts après en avoir précisé certains points. Ils confirment la mise en place d'une représentation pondérée des syndicats au Congrès confédéral.

Il a été décidé de réunir une conférence syndicale à l'automne 2014, pour examiner l'état du développement et adapter, le cas échéant, la stratégie mise en place pour l'année à venir.

La présence du Secrétaire international de la CGT d'Espagne a donné lieu à un échange sur la spécificité des situations dans nos deux pays.

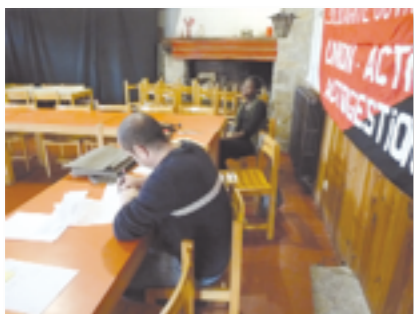
Angel a tiré un bref bilan du Congrès de l'organisation sœur qui vient de se tenir à La Corogne.

Nos deux organisations sont convenues de resserrer leurs liens, tant bilatéraux que dans le cadre des diverses coordinations internationales qui existent aujourd'hui.

CNT-Solidarité Ouvrière

contact@cnt-so.org www.cnt-so.org





Motion d'orientation

1- Situation économique, sociale et syndicale en France et dans le monde.

A - La situation en France ne peut être isolée du contexte mondial qui voit l'économie capitaliste aux prises avec une nouvelle crise. Si du fait de sa puissance économique, la France semble pour l'instant échapper au sort de la Grèce ou de l'Espagne qui connaissent un chômage record et une baisse importante de leur niveau de vie, il est probable que l'Italie, la France, l'Allemagne et le Royaume Uni ne pourront échapper longtemps aux conséquences de cette crise. La financiarisation de l'économie apparaît comme une fuite en avant, comme une série de traites tirées sur l'avenir, tandis que tous les jours se multiplient les attaques contre les acquis sociaux et la part du salaire dans la richesse produite. Déclinée différemment suivant les pays, cette situation se retrouve pourtant partout dans le monde.

B - Face à cette restructuration du capitalisme et aux attaques menées contre les prolétaires, La fausse contestation se déploie également partout, mais là aussi se décline différemment selon les pays. En Europe, on assiste une propagande effrénée en faveur de l'intervention de l'État, censé être le garant de l'intérêt général face aux intérêts privés. Le rappel incessant des soi-disant « trente glorieuses » et des bienfaits de l'État providence démontre un manque cruel de réflexion et d'invention en matière économique. Pendant ce temps, une partie croissante de la population, certes de manière encore marginale, développe des projets autogestionnaires, coopératifs, démocratiques et écologiques en matière de production, de consommation, d'échange et de vie sociale.

Dans les pays dits « émergents » ou les pays les plus pauvres de la planète, là où les confrontations sociales sont souvent plus dures, la répression plus féroce, de nombreuses initiatives et expériences tentent de trouver là aussi des chemins alternatifs au capitalisme. Pour pallier aux manques du système économique en place, les travailleurs expérimentent directement aussi sur des bases autogestionnaires, coopératives et de démocratie directe au travers de récupération d'usine, de cantine ou bibliothèques populaires, de communes libres...

C - Du côté de la CNT Solidarité Ouvrière, les buts que nous nous sommes assignés demeurent inchangés : défense au quotidien des travailleurs et des chômeurs, luttes pour le salaire et les conditions de travail, préparant une transformation sociale globale. Cette transformation sociale ne s'accomplira que par la suppression du salariat, par la collectivisation des moyens de production, de répartition, d'échange et de consommation, et le remplacement de l'État par un organisme géré à la base par l'ensemble de la société.

En revanche, s'il est indispensable de poursuivre notre reconstruction, de rebâtir des syndicats dignes de ce nom, il est tout aussi indispensable de réfléchir à notre mode d'intervention et d'expérimenter peut-être d'autres modes d'action si nous ne voulons pas continuer jouer les utilités syndicales et politiques. L'important est de construire des réseaux de luttes à la base (sur l'emploi, l'environnement, la culture, etc.) anticapitalistes, contrôlant les délégués. Il est vital de recréer des liens, des collectifs au-delà des étiquettes idéologiques, des préjugés sectaires, et sur des pratiques libertaires réelles, d'écoute, de dialogue, de respect et de décisions prises en commun.

2- L'accord du 11 janvier 2013

L'accord signé le 11 janvier 2013 par le Medef et certaines organisations syndicales s'inscrit dans le mouvement idéologique d'une primauté de l'économique sur l'humain. Il vise avant tout, à rendre l'économie française concurrente avec celle des pays émergents. La seule variable d'ajustement possible reste le niveau des droits des salariés. L'Accord vise donc avant tout à faciliter ou permettre aux entreprises d'adapter leurs effectifs au moindre coût et réduire les droits des salariés. Contrats à durée déterminée, temps partiel, contrats de mission ou d'usage sont privilégiés. Dans le même temps, les droits individuels des salariés sont réduits : réduction du délai de prescription pour saisir les conseils de prud'hommes afin d'obtenir réparation d'un préjudice (rappel de salaires, contestation d'un licenciement). Plus grave encore, cet accord remet en cause la possibilité, tant pour les salariés que pour une organisation syndicale de contester un plan social et d'en obtenir l'annulation devant le TGI.

La loi de transcription de cet accord dans le Code du travail n'a pas modifié l'équilibre général de ce texte. Que le Medef ait pu trouver des syndicats, dont la CFDT, pour signer un tel accord traduit surtout une nouvelle victoire idéologique du patronat qui réussit à imposer ses logiques à certains représentants des salariés. C'est dans ce contexte que la place et les orientations de la CNT - Solidarité ouvrière se définissent.

3- La CNT Solidarité ouvrière et ses moyens d'action

La tradition du syndicalisme révolutionnaire a depuis longtemps placé l'outil de la grève générale au centre de ses moyens d'action, à la fois comme processus moteur d'un rassemblement des prolétaires mais également comme dispositif de perturbation pour contrer les intérêts des patrons. Si ce moyen d'action doit toujours être considéré comme un moyen privilégié, les multiples modifications juridiques du droit du travail en faveur des patrons et la transformation radicale de la société dans les pays dits développés (d'une société ouvrière à une société tertiaire, d'une société manufacturière à une société de services) nous obligent à repenser en profondeur les méthodes d'action directe dont doit disposer le syndicat. Parce que l'impact et l'efficacité de la grève générale sont aujourd'hui mis à mal, il est nécessaire de réinventer les méthodes, les moyens, les outils de l'action directe afin de renverser de nouveau les rapports de force qui nous opposent au patronat. Cette réinvention doit se faire autant du point de vue du collectif (un ensemble de salariés d'une même branche, d'une même entreprise, ou d'un même lieu de travail comme un chantier du bâtiment ou un centre commercial, etc.) que du point de vue individuel (un salarié isolé, seul face à son patron). Pour cela, il faut notamment diversifier les moyens d'action pour rompre avec les habitudes syndicales, habitudes que les patrons ont depuis longtemps appris à déjouer. Une utilisation offensive et coordonnée du recours au juridique peut constituer une arme pour les salariés et les syndicats. Face notamment à la multiplication des contrats précaires qui freine toute forme de lutte collective, le syndicat doit apprendre à surpasser ces contraintes par de nouvelles formes d'action telles que le boycottage ou le sabotage, tout en considérant les limites techniques et juridiques de tels procédés. L'excès de zèle, le perfectionnisme, la volon-

té excessive de bien exécuter son travail sont autant de manières de ralentir ou d'entamer la rentabilité d'un salarié. Il faut en outre adapter ces moyens d'action au contexte et à la nature du travail. Intervenir dans une usine, dans des bureaux, dans une institution publique sont autant de cas par cas qui appellent des solutions différentes. Ces moyens d'action doivent non seulement menacer les intérêts patronaux mais également surprendre et déstabiliser les rapports hiérarchiques. Dans ce cadre les syndicats de la CNT - Solidarité ouvrière se fixent comme objectifs :

- de favoriser une actualisation des fondements du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme, en phase avec les réalités concrètes du monde du travail et de nos projet de vie ;
- de « réinventer » l'action directe des travailleurs, c'est-à-dire l'action collective décidée par les travailleurs eux-mêmes ;
- de réinscrire dans les pratiques du mouvement social, des modes d'action historiques du syndicalisme, tels que boycottage et sabotage.
- de participer à la construction d'une culture propre au mouvement social dans sa diversité.

Consciente de ne pas détenir à elle seule une « vérité absolue », la CNT Solidarité ouvrière entend favoriser les convergences avec les autres forces du mouvement syndical et social, sans sectarisme et dans le respect de chacun. Elle réaffirme son attachement à l'unité à la base, sur le fondement de la démocratie directe que constituent les assemblées générales.

4- Pour un syndicalisme global

Il est indispensable pour notre syndicalisme d'élargir les approches révolutionnaires aux grands thèmes qui traversent la vie en société. L'anarcho-syndicalisme et le syndicalisme révolutionnaire se doivent de développer leurs réflexions sur les grandes préoccupations sociétales actuelles : l'écologie, l'urbanisme, l'éducation, le consumérisme, la santé, le chômage, le racisme, le sexisme ou encore la lutte contre toute forme de dictature.